

---

PIERRE ASTIÉ  
DOMINIQUE BREILLAT\*

REPÈRES ÉTRANGERS  
(1<sup>ER</sup> JANVIER – 30 AVRIL 1995)

191

---

\* Université de Poitiers.

## BELGIQUE

Janvier 1995 : **Fédéralisme**. Conformément à la disposition transitoire VI et conséquence de la division de la Belgique en quatre régions linguistiques (région de langue néerlandaise, région de langue française, région de langue allemande et région bilingue de Bruxelles-capitale), la province de Brabant est divisée en une province de Brabant flamand (cap. Leuven/Louvain) et une province de Brabant wallon (cap. Wavre). La région bilingue de Bruxelles-capitale, qui comprend les 19 communes de l'arrondissement administratif de Bruxelles-capi-

tales, n'appartient à aucune province, les compétences provinciales étant transférées aux institutions communautaires et régionales, conformément à l'article 164 de la Constitution. M. Valmy Féaux est le premier gouverneur du Brabant wallon (*Le Monde*, 4 janvier 1995 ; Ambassade de Belgique).

## CHINE

5-18 mars : **Assemblée nationale populaire**. La session annuelle de l'Assemblée populaire a été inhabituelle. Les parlementaires ont exprimé leur désaccord

192

*Finlande : élections législatives du 19 mars 1995*

Partis	Voix	%	Gain et pertes par rapport à 1991	Nombre de sièges	Gains et pertes par rapport à 1991
Social-démocrate (SDP)	784 958	28,3	+ 6,2	63	+15
Centre (KESK)	551 614	19,9	- 5	44	- 11
Coalition nationale (conservateur) (KOK)	496 998	17,9	- 1,4	39	- 1
Ligue de gauche (VAS) (ex. PC)	309 927	11,2	+ 1,1	22	+ 3
Verts (VIHR)	180 914	6,5	- 0,3	9	- 1
Populaire suédois (RKP)	142 485	5,1	- 0,3	11	- 1
Union chrétienne (SKL)	82 090	3,0	- 0,1	7	- 1
Jeunes finlandais (Nuors)	77 789	2,8	+ 2,8	2	+ 2
Rural finlandais (CSAP)	36 154	1,3	- 3,6	1	- 6
Parti libéral (LKP)	16 287	0,6	- 0,2	0	=
Ecologique (EKO)	8 334	0,3	+ 0,3	1	+ 1
Sans étiquette (Iles Aaland)	32 293	1,2	+ 1,2	1	+ 1
Autres partis	58 361	1,9		0	=

Inscrits : 4 088 358 ; suffrages exprimés : 2 778 203 ; taux de participation : 68,5 %.

avec les nominations dans le gouvernement. 37 % des députés ont manifesté leur opposition, ou se sont abstenus, lors du vote sur la candidature de Jiang Chunyun au poste de vice-Premier ministre. 14 % d'opposants se sont manifestés à l'égard de Wu Bangguo, candidat à la même fonction. Cette fronde s'est aussi manifestée à propos de la loi bancaire et de la loi sur l'éducation. Il s'agissait d'une hostilité à l'égard de Jiang Zémin, du Premier ministre Li Peng et du vice-Premier ministre Zhu Rongji, même si le Premier ministre a voulu y voir un exercice « pleinement démocratique » du pouvoir du peuple (*Libération*, 6, 18-19, 20 mars 1995 ; *Le Monde*, 18, 21 mars 1995 ; *Courrier International*, 20 avril 1995).

#### ÉTATS-UNIS

4 janvier 1995 : **Congrès**. Le 104<sup>e</sup> Congrès dominé dans chacune de ses chambres par les républicains entre en fonction. Le représentant de Géorgie, Newt Gingrich, 51 ans, est élu speaker (et troisième personnage de l'État) contre le démocrate Dick Gephardt, qui sera ainsi le leader de la minorité. Au Sénat, présidé par le vice-président des États-Unis, c'est Robert Dole qui exerce – depuis 1984 – les fonctions de leader de la majorité. La prestigieuse Commission des affaires étrangères sera présidée par le sénateur de Caroline du Nord, Jesse Helms, ultra-conservateur (*Le Monde*, 5, 6 janvier 1995).

16 février 1995 : **Amendement à la Constitution**. Mieux vaut tard que jamais ! C'est à l'unanimité que les deux chambres de la législature du Mississippi ont ratifié le 13<sup>e</sup> amendement interdisant l'esclavage. En 1865, cet État avait été le

seul des 36 États à refuser de ratifier ce texte (*Le Monde*, 18 février 1995).

#### FINLANDE

19 mars 1995 : **Élections législatives**. Les élections législatives à l'Eduskunta (Parlement finlandais) sont marquées par le retour au pouvoir des sociaux-démocrates. Le Parti social-démocrate de M. Paavo Lipponen, avec 28,3 % des voix, obtient son meilleur résultat depuis 1939. Il remporte 63 sièges sur 200 (+ 15) – il était dans l'opposition depuis 1991 et ce pour la première fois depuis vingt-cinq ans (cf. *RE*, 59). Le parti du centre – ex-agriculteur – du Premier ministre Esko Aho perd 5 % des voix et 11 sièges ; les conservateurs (Kokoomus) associés aux centristes dans le gouvernement, avec une perte de 1,4 % des voix et d'un siège, se maintiennent. Cette victoire de la gauche ne constitue pas une réelle alternance, compte tenu de la quasi-obligation en Finlande de constituer un gouvernement de coalition majoritaire (cf. *infra*).

Déception pour les femmes finlandaises : en remportant 67 sièges, elles ont 10 élues de moins qu'en 1991, alors qu'elles présentaient 39 % des candidats. Les Finlandaises sont les premières Européennes à avoir obtenu le droit de vote en 1906. L'année suivante, elles remportaient 10 % des sièges.

Les pays nordiques ont tous une représentation féminine de plus de 30 % dans leur Parlement (35,7 % en Norvège ; 33,8 % en Suède ; 33,5 % en Finlande ; 33 % au Danemark... contre 5,8 % en France). (Ambassade de Finlande ; *Libération*, 20, 21 mai 1995 ; *Le Monde*, 21 mars 1995 ; *Le Figaro*, 20 et 21 mars 1995.)

## GRANDE-BRETAGNE

30 avril 1995 : **Parti travailliste**. Par 65 % des voix, et contre les syndicats les plus importants, le Parti travailliste abandonne l'article 4 de sa constitution inscrit depuis 1918 sur chaque carte d'adhérent et qui posait le principe de la « collectivisation des moyens de production ». Désormais, le nouvel article 4 se réfère au « marché » et à la « concurrence ». C'est une victoire pour le jeune leader (41 ans) Tony Blair, qui entend poursuivre son offensive contre la pression des syndicats (*Libération*, 14 mars, 29-30 mars et 1<sup>er</sup> mai 1995 ; *Le Monde*, 15 mars et 2 mai 1995).

## ITALIE

13 au 17 janvier 1995 : **Gouvernement**. A la suite de la démission de M. Silvio Berlusconi, le 22 décembre 1994, causée par la défection de la Ligue du Nord, le président de la République, Oscar Luigi Scalfaro, désigne M. Lamberto Dini, ancien directeur général de la Banque d'Italie, pour former le nouveau gouvernement.

Celui-ci constitue rapidement le 54<sup>e</sup> gouvernement de l'après-guerre, dans lequel ne figure aucune personnalité politique. A deux exceptions près, aucun membre n'a occupé jusqu'ici de fonction ministérielle.

Par 302 voix contre 39 et grâce à l'absence des 270 députés de Forza Italia, de l'Alliance nationale et du Centre chrétien-démocrate, la Chambre des députés lui accorde sa confiance. Au Sénat, le gouvernement obtient 191 voix sur 210 présents (*Le Monde*, 15-16, 19, 24, 25 et 27 janvier 1995 ; *Libération*, 12, 14-15, 17, 18, 19, 26 janvier et 2 février 1995).

## LIECHTENSTEIN

9 avril 1995 : **Référendum**. A la suite d'un nouveau référendum, les électeurs de la principauté ont accepté à 55,9 % d'adhérer à l'Espace économique européen. La participation a été de 82 %. Le référendum du 13 décembre 1992, qui avait donné 55,81 % de oui, avait été remis en cause par la votation négative des Suisses, le 6 décembre 1992 (*Libération*, 10 avril 1995 ; *Le Monde*, 11 avril 1995).

## UNION EUROPÉENNE

---

PIERRE AVRIL  
JEAN GICQUEL

CHRONIQUE  
CONSTITUTIONNELLE FRANÇAISE  
(1<sup>er</sup> JANVIER – 13 MAI 1995)

*Les références aux 23 premières chroniques sont données sous le sigle CCF suivi du numéro correspondant de Pouvoirs et de la page du recueil qui les réunit : Chroniques constitutionnelles françaises, 1976-1982 (PUF, 1983).*

195

Janvier 1995 : **Institutions européennes.**

– *Parlement* : l'entrée de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède au sein de l'Union européenne a pour conséquence de porter le nombre des membres du parlement de Strasbourg à 626 contre 567 précédemment. C'est ainsi que le groupe du Parti socialiste européen gagne 23 sièges (221), celui du Parti populaire 16 (173). Ces deux groupes ont, à eux seuls, la majorité absolue. Le groupe libéral, démocratique et réformateur en obtient 10 supplémentaires, celui des Verts 3, les communistes 2. Les 5 élus du Parti libéral autrichien (FPÖ, extrême droite) se joignent aux non-inscrits.

Ces 59 membres supplémentaires (22 Suédois, 21 Autrichiens et 16 Finlandais) ont été désignés par leur gouvernement respectif, dans l'attente de procéder d'ici deux ans à des élections au suffrage universel direct.

– *Conseil des ministres* : la répartition

des voix au sein du Conseil passe de 76 à 87, avec une majorité qualifiée augmentant de 54 à 62 voix et une minorité de blocage portée de 23 à 26 voix.

L'Allemagne, la France, l'Italie et la Grande-Bretagne disposent chacune de 10 voix ; l'Espagne de 8 ; la Belgique, les Pays-Bas, la Grèce et le Portugal de 5 ; l'Autriche et la Suède de 4 ; le Danemark, l'Irlande et la Finlande de 3 ; le Luxembourg de 2.

16 janvier 1995 : *Commission*. La nouvelle commission, qui compte 13 membres nouveaux sur 20, présidée par M. Jacques Santer, a obtenu l'investiture du Parlement européen par 416 voix « pour », 103 « contre » et 59 abstentions. Cette majorité est beaucoup plus confortable que celle obtenue par M. Santer seul, le 19 juillet. Parmi les votes hostiles à la Commission, on trouve les députés de la liste Tapie, les sociaux-démocrates allemands, les communistes, les Verts, l'extrême droite et

quelques socialistes français. Cependant « l'examen de passage » a été assez difficile pour quelques commissaires. Ce qui n'était qu'une pratique inaugurée par la Commission Delors est devenu une obligation en vertu du traité de Maastricht (*Le Monde*, 13, 18 et 20 janvier 1995 ; *Libération*, 18, 19 janvier 1995 ; Union européenne).